

L'Opus Dei et Vatican II

Réponse à Antoine Mallecot

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt l'article d'Antoine MALLECOT sur le livre du fondateur de l'Opus Dei, saint Josémaría[1], *Chemin* (en espagnol : *Camino*), et sur le concile Vatican II.

Cet article, très détaillé et très bien documenté, écrit avec sympathie et passion, demanderait une analyse systématique très fournie, que je n'ai malheureusement ni le loisir ni l'envie de faire en ce moment. Cependant, comme je suis membre de l'Opus Dei depuis plusieurs décennies, je me sens obligé de répondre, au moins sur certains aspects évoqués dans l'article.

Je tiens à préciser que ma réponse est une réponse personnelle, qui n'engage que moi, pas l'Opus Dei officiellement, et que je me fonde naturellement sur mon expérience tant en France qu'en Espagne, Allemagne, Italie ou Belgique, pays où j'ai pu connaître des centres et des membres ou personnes proches de l'Opus Dei. Libre à chacun de me critiquer ou de me reprendre sur tel ou tel point. Mon point de vue est certes limité, mais je pense tout de même avoir compris et connaître passablement les principaux aspects du sujet...

Je dois tout d'abord dire que d'entrée de jeu les choses semblent un peu brouillées, à savoir que notre ami prend en compte une division fâcheuse entre les catholiques, division traditionnelle certes parmi les journalistes, de nature sociologique et polémique, à ras de terre, mais malheureusement fort répandue[2]. Je pense que notre ami le fait dans un souci de clarté pour le public. Cela étant, il

faut tout de même réaffirmer avec force que les catholiques ne sont a priori ni de droite, ni de gauche, et que cette vision sociologique et manichéenne ne rend absolument pas compte de l'Eglise, même si elle est commode pour certains. L'esprit souffle où il veut, et comme le disait saint Josémaría, l'Évangile est ancien et nouveau à la fois, révolutionnaire dans le bon sens du terme et nécessairement conservateur, également dans le bon sens du terme : Tradition et progrès ne s'y opposent aucunement, mais se complètent. saint Josémaría détestait la tyrannie, d'où qu'elle vienne et enseignait le plus grand respect de la liberté personnelle. J'ai appris de lui à respecter la liberté des autres dans les questions laissées à la libre discussion des hommes. Il n'y a de dogmes que dans la religion (la foi et la morale, fidèlement gardées et transmises par le Magistère de l'Eglise depuis vingt siècles) et cela suffit bien.

D'autre part, le travail sur les sources de *Chemin* a déjà été entrepris depuis longtemps, et nul n'est besoin de réitérer ce genre de recherche. Mais je relève certaines incohérences dans l'approche de notre ami, ce qui me permet d'apporter des précisions.

Les prêtres de la Prélature (le nom officiel de l'Opus Dei est : « Prélature de la Société Sacerdotale de la sainte Croix et Opus Dei » ; une prélature est une figure juridique prévue par Vatican II et cet habit juridique a été appliqué pour la première fois à l'Opus Dei) ne cessent pas de travailler : avant d'être ordonnés, ils exerçaient en tant que laïcs une activité professionnelle comme tous les autres citoyens. Une fois devenus prêtres, ils abandonnent définitivement ce travail laïc (car ils sont alors devenus clercs), mais gardent cette mentalité laïque qui fait d'eux des directeurs spirituels idoines pour les laïcs en accomplissant leur travail sacerdotal avec rectitude et avec

la plus grande perfection possible. Ils sont alors prêtres, des prêtres à 100%, entièrement dévoués au ministère sacerdotal (sainte Messe, confession, direction spirituelle, prédication etc) et n'ont jamais de temps pour eux-mêmes. Ils sont pleinement disponibles, non seulement pour les membres de l'Oeuvre, mais aussi pour les amis de ceux-ci et également pour l'évêque du lieu, auquel ils sont naturellement soumis.

Au sujet de la note de sécularité, trait distinctif du laïc, je me permets de renvoyer à la pénétrante étude juridique de mgr Alvaro del Portillo, premier successeur du fondateur : *Fidèles et laïcs dans l'Eglise*, Paris, S.O.S., 1980 (p. 141-142 et chapitre III : « Bases pour le statut juridique commun de tous les fidèles »).

L'Opus Dei n'a rien contre les religieux, mais sa spiritualité est faite pour les chrétiens courants, donc différente du *contemptus mundi* propre aux religieux, lesquels sont nécessaires et indispensables à l'Eglise. Mgr Escriva encourageait beaucoup les religieux et était très apprécié d'eux, ses diverses biographies en témoignent abondamment.

Donc, les prêtres de l'Opus Dei exercent un travail exclusivement sacerdotal, conforme à la nature du prêtre dans l'Eglise catholique romaine, et ils ne sont en aucun cas des religieux, mais des membres du clergé séculier. Mgr Escriva, malgré sa sympathie authentique et profonde pour les religieux en général et l'ordre carmélitain en particulier, n'a rien d'un religieux ou d'un tiers-ordre, M. Mallécot a raison de déceler une influence thérésienne (de sainte Thérèse d'Avila, la « grande Thérèse », et de sainte Thérèse de Lisieux, la « petite Thérèse ») dans tout ce qui touche à « l'enfance spirituelle » (un des chapitres de *Chemin*).

Le chapitre B (« *Chemin*, Vatican II et le modernisme ») de M. Mallécot est malheureusement polémique, car injuste : En effet, parler de l' « aveuglement de Mgr Alvaro au sujet de Vatican II » est sans doute le fruit d'un malentendu : Mgr Alvaro, en tant que consultant, a été l'un des artisans de Vatican II. Il n'a jamais fait de concession à ce que notre ami appelle le « modernisme » ! Il ne faut pas chercher une supériorité des clercs sur les laïcs ou l'inverse, mais même si les points de *Chemin* cités par notre ami mettent en relief l'excellence de l'état sacerdotal et /ou religieux, il n'en reste pas moins vrai que chacun doit être saint là où il est. Tel est le message de *Chemin*, qu'il ne s'agit pas de réduire à une compétition entre les uns et les autres. Il suffit de rappeler ce que dit saint Paul du mariage : « *sacramentum magnum* », et du célibat.

Ami Antoine, je désire m'entretenir avec vous pour vous dire à la fois mon admiration pour l'intérêt sincère et pénétrant que vous portez à saint Josémaría, à ses écrits (on voit que vous avez lu et sans doute aussi médité *Chemin*, mais aussi ses autres livres), son Œuvre et Vatican II, et quelle n'est pas ma surprise quant à certaines de vos conclusions, faites, j'en suis certain, dans un esprit d'amour de l'Eglise et de rectitude intellectuelle.

La sanctification du travail et par le travail (ce n'est pas une prétention, c'est une réalité à vivre) est certes un point capital, qui comme tous les autres, découle directement du sens de la filiation divine chez chacun de nous, les baptisés. Tout travail humain honnête, rémunéré ou non, est effectivement la matière première de la sanctification personnelle et de celle des autres.

J'ai souvent l'impression, en lisant l'article de notre ami, qu'il ne comprend pas toujours exactement l'intention de

saint Josémaria : « Il est donc manifeste que Mgr Escriva admet l'enseignement du Concile Vatican II ». A cela, je réponds que non seulement saint Josémaria admet Vatican II, mais il a largement anticipé sur ce Concile dans sa vie et dans ses écrits. Tous les enseignements de Vatican II ont trouvé son approbation la plus claire et la plus prompte. Les interprétations odieuses et lamentables de certains « clercs et laïcs enragés », qui ont fait tant de dégâts et continuent d'en faire, n'y changent rien !

Le texte de la Genèse (*Gn 2,15*), qui dit que l'homme est fait pour travailler, ne fait qu'affirmer sa nature. Oui, l'homme est fait pour aimer Dieu et le servir, mais au moyen du travail et de sa vie sociale, par le service qu'il rend aux autres. Oui, l'homme est fait pour travailler comme l'oiseau est fait pour voler, car il existe une nature humaine (que les marxistes et leurs partisans nient farouchement, distillant le poison dans les jeunes cerveaux à leur merci dans les établissements d'enseignement publics et privés). Voyez mon article sur le péché originel sur le site catholicae.disputationes...

Dans l'Opus Dei, l'unité de vie des membres fait qu'on ne sépare pas le travail de la prière ni la prière du travail. Tout cela est bien expliqué dans *Chemin* et dans les écrits de saint Josémaria. Il suffit de lire, et non de partir d'a priori cléricaux absurdes. Qu'il me soit permis de renvoyer à mon article sur le site de catholicae.disputationes intitulé « Cléricalisme des clercs et cléricalisme des laïcs dans la Sturlunga saga ».

Il n'y a qu'une vocation dans l'Opus Dei, comme pour chez tous les catholiques : la sainteté, qui n'est pas réservée aux religieux, aux prêtres, aux frères et aux soeurs ! Chacun vit sa vocation avec des modalités différentes selon qu'on est célibataire, veuf, ou marié.

Si, l'appel à la sainteté est un acquis de Vatican II, même si cela a été l'idéal des premiers chrétiens! Entre l'époque des premiers chrétiens et Vatican II, il y a eu solution de continuité. Vatican II a rappelé et reformulé justement l'appel de tous les baptisés à la sainteté, tant consacrés que laïcs.(Cf. *Lumen Gentium*).

Antoine Mallécot, heureusement, rend justice à saint Josémaría sur de nombreux points (le rejet du libéralisme philosophique, par exemple). Il est exact que Mgr Escrivá n'a jamais parlé de liberté de conscience (la conscience n'est pas libre !), mais de liberté des consciences, ce qui est une différence considérable.

J'avoue mon ignorance sur la question du « mystère pascal », mais je trouve juste ce que dit Antoine Mallécot à propos de la présence réelle du Christ dans l'Eucharistie.

Il est sûr, et Vatican II n'échappe pas à cette règle, qu'un Concile a besoin de cinquante ans au moins pour être lu, médité, compris, accepté, assimilé par le peuple chrétien, ne serait-ce que partiellement... Il ne manque pas de travaux éclairants sur le vrai sens de Vatican II. Il n'est pas surprenant qu'il ait été mal compris, car les paroles du Christ aussi ont été mal comprises, déformées, travesties, détournées de leur sens. Notre Seigneur a été obligé de réagir, surtout pour ses apôtres. Ne nous étonnons donc pas des incompréhensions et des interprétations tortueuses de Vatican II. Les Jésuites, dont l'œuvre a été admirable au XVIe siècle et ensuite, ont souffert de très graves incompréhensions et de persécutions féroces au cours de l'histoire récente (cf. par exemple le prétendu « Kulturkampf » de Bismarck et des Nationaux-Libéraux en Allemagne, la persécution anticatholique de Combes en France aux alentours de 1905)... On pourrait facilement trouver nombre d'organisations qui ont connu un sort

analogue. C'est le signe de contradiction. L'Opus Dei n'est pas exempté de ce genre de choses. Peu importe, d'ailleurs, car saint Josémaría nous a toujours enseigné à pardonner, sourire, prier et travailler...

Sur le culte marial, il n'est que de lire le chapitre VIII qui clôt la Constitution dogmatique sur l'Eglise, *Lumen gentium*, pour se convaincre de ce que le Concile Vatican II reste dans la droite ligne de l'Eglise de toujours en ce qui concerne la Très sainte Vierge Marie, Mère de Dieu, toujours Vierge et médiatrice de toutes grâces après le Christ. C'est un magnifique texte qui peut et doit servir à prier ! Faisons-le connaître, il vaut la peine !

Quant à la conclusion de l'article, je pense que notre ami se trompe quand il prétend que Mgr Escrivá ne serait pas l'un des précurseurs de Vatican II et quand il stigmatise « le manque de justesse et de profondeur de certaines thèses enseignées ou favorisées par le Concile ».

J'aimerais en discuter avec lui. Je suis à Lille, mais je ne sais pas où nous pourrions nous rencontrer ailleurs que sur la toile. Je l'accueillerai bien volontiers à Lille s'il veut bien me faire l'honneur de venir, ne serait-ce que pour quelques heures. Par ailleurs, je conseillerais à ceux qui veulent en savoir plus sur l'Opus Dei et son saint fondateur, Mgr Josémaría Escrivá de Balaguer, de consulter le site officiel de l'Opus Dei en France : www.opusdei.fr et les liens qui s'y trouvent ainsi que les livres ou brochures indiquées dans la bibliographie du site.

Patrick Guelpa, Maître de Conférences à l'Université Charles de Gaulle –Lille III (Villeneuve d'Ascq).

NOTES

[1] A. Mallécot semble ignorer (cf. le sous-titre A, page 1) que Mgr Josémaría Escrivá de Balaguer y Albas a été canonisé le 2 octobre 2002 à Rome par le Pape Jean-Paul II. Il avait été déclaré Bienheureux en 1992 par le même Pape. J'étais présent à Rome lors de cette cérémonie. saint Josémaría, le « saint de la vie ordinaire », appartient désormais à l'Eglise universelle et son enseignement est merveilleusement adapté à la vie de tous les laïcs de toutes les nations

[2] On lira avec profit la première biographie en français du fondateur de l'Opus Dei, écrite par François Gondrand : *Au pas de Dieu*, Paris, France-Empire, 1982.